



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24125221

Déposé / Reçu le

16 AOUT 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 471 612 218

Dénomination

(en entier) : **Copiepresse**

Forme juridique : société coopérative

Siège : Rue Royale 100 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Renouvellement des membres de l'Organe d'administration

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2024 :

L'ensemble des mandats étant arrivés à échéance, l'Assemblée, conformément aux statuts désigne au titre d'administrateurs :

- Guillaume Collard (Rossel & Cie et Sudpresse) domicilié Heymansdries 34, 1640 Rhode-Saint-Genèse;
- Nicolas Van Cutsem (SA IPM) domicilié chaussée Saint Pierre 129, 1040 Bruxelles ;
- Eliane Beaufays (Editions de l'Avenir Presse) domiciliée rue Léon Montulet 5, 5310 Saint-Germain ;
- Hilde Vandenbroeck (Mediafin) domiciliée Maleizenstraat 26, 3020 Herent ;
- Olivier Verdin (Grenz Echo) domicilié Kehrweg 20, 4700 Eupen.

Ceux-ci acceptent ce mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2027.

L'Assemblée générale donne pouvoir à Catherine Anclaux pour effectuer toutes les formalités requises pour la publication de la présente décision.

Extrait du procès-verbal de l'Organe d'administration du 7 juin 2024 :

Le Conseil désigne Monsieur Guillaume Collard au titre de Président et Monsieur Nicolas Van Cutsem au titre de Vice-Président. Ceux-ci acceptent les mandats conférés qui prendront fin lors de l'Assemblée générale de mai 2027.

Le Conseil d'administration donne pouvoir à Catherine Anclaux pour effectuer toutes les formalités requises pour la publication de la présente décision.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/08/2024 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature